

SIKIG

Message de Madame Virginie Pédelucq

Monsieur Levet,

Nous nous sommes rencontrés ce mardi 10 juin 2026 à Sorde l'abbaye et nous avons réfléchi sur le projet du GROUPE Daniel à Carresse- Cassaber.

Nous avons conjointement conclu que ce projet et développement d'une nouvelle activité économique ne pouvait pas être au détriment de l'activité économique déjà existante : la production de kiwis du groupement de producteurs GARLAMPY et la SIKIG, structure qui les conditionne et les commercialise.

J'ai insisté sur 3 points qui retiennent notre attention, l'eau, les voies de circulation et la sécurité.

Je reviens sur les 2 premiers points puisque vous m'avez assuré qu'en matière de respect de la sécurité, son contrôle pouvait être entièrement assuré par la mairie.

Le premier : l'eau, cette zone n'enregistre pas de dépérissement racinaire lié à une mauvaise maîtrise des excès d'eau. Nous proposons donc, avant le début de la nouvelle activité, de faire une expertise des vergers avec comptage et état sanitaire du végétal. Elle serait visée par un huissier choisi par les deux parties concernées, Le Garlampy et le Groupe Daniel. Nous proposons également un suivi des vergers tous les deux ans avec un contrôle de la mortalité et son origine, si c'est un dépérissement racinaire il faudra donc prévoir réparation du préjudice.

Deuxième point : les voies de circulation. Il est nécessaire de prévoir le bitumage des routes empruntées et son entretien régulier pour maîtriser la poussière mais aussi leur état en raison du trafic et du poids des véhicules. Il faudra également prévoir des espaces de croisement car les voies sont particulièrement étroites.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à mes remarques.

Dans l'attente de votre retour,

Mes sentiments les meilleurs

Virginie Pédelucq

Gérante SCEA LABOUHURE

Réponse J2J

Bonjour Madame,

Je fais suite à votre courriel de ce jour, dont je vous remercie et qui complète notre conversation lors de ma permanence à Sorde l'Abbaye.

Je vous confirme que je suis très attentif à ce que vous m'avez dit et écrit.

Qu'il me soit permis de préciser :

D'abord, en ce qui concerne la sécurité en matière de circulation. Je confirme que les pouvoirs de police sont de la compétence du Maire. Je n'ai personnellement que la possibilité de suggérer mais n'ai aucune maîtrise sur ce qui est fait ou sera fait.

Ensuite, concernant le problème de l'eau. Vos propositions sont tout à fait recevables, même si je ne peux m'engager aujourd'hui sur les modalités.

Enfin, pour ce qui à trait à la poussière. La solution que vous suggérez semble la seule viable, même si elle se heurte à des problèmes d'ordre juridique. Mais ne désespérons pas.

Encore une fois je vous remercie de votre contribution qui, bien que légitimement exigeante, s'avère tout à fait constructive.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations respectueuses et civiles.
Jean-Louis Levet